

L'ORÉAL

L'OREAL ANNONCE LE RENOUVELLEMENT DE SON PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS POUR UN MONTANT DE 1,25 MILLIARD D'EUROS

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, réuni le 28 juin 2006 sous la présidence de Sir Lindsay OWEN-JONES, a pris acte de la réalisation intégrale du programme de rachat lancé le 29 juin 2005, au titre duquel 18,808 millions d'actions représentant 2,9 % du capital social, ont été rachetées pour un montant d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros

Le Conseil d'Administration a décidé, en application de la résolution votée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006, de procéder dans les douze prochains mois à de nouveaux rachats d'actions L'Oréal pour un montant identique à celui du programme précédent soit un maximum d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros.

Les actions ainsi achetées ont vocation à être annulées.

Bien entendu ce programme est susceptible d'être interrompu à tout moment en cas d'opportunité stratégique.

Le document de référence de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 6 avril 2006 comprend (tome 2 pages 125-127) l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme en application de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF.

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers [également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com]. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts à L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels
et Autorités de Marché
M. Jean-Régis CAROF
☎ : 01.47.56.83.02
<http://www.loreal-finance.com>

Analystes financiers et
Investisseurs Institutionnels
Mme Caroline MILLOT
☎ : 01.47.56.86.82
Fax : 01.47.56.86.42

Journalistes
M. Lorrain KRESSMANN
☎ : 01.47.56.40.24
<http://www.loreal.com>

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou sa version nomade sur votre PDA, loreal-